



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Résultats des élections municipales 2020

Question écrite n° 37645

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les résultats des élections municipales de 2020. Contrairement à l'usage, le ministère de l'intérieur n'a pas communiqué les résultats de l'élection le soir même. Elle lui demande de lui préciser les raisons pour lesquelles son ministère n'a pas communiqué les résultats d'une consultation démocratique. Il y a un mois, le Gouvernement a accepté de communiquer au parlementaire Olivier Marleix les résultats de ces élections mais ces chiffres ne sont toujours pas publiés. Elle lui demande donc de lui préciser quand le ministère de l'intérieur envisage de les publier sur son site internet et sur la plate-forme dédiée aux données publiques (*data.gouv.fr*).

Texte de la réponse

Les résultats par commune des élections municipales et communautaires des 15 mars et 28 juin 2020 ont été publiés le jour du scrutin à compter de 20 heures, pour chaque tour de scrutin, sur le site internet du ministère de l'intérieur. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les résultats publiés faisaient apparaître la nuance politique attribuée à chaque liste de candidats. Les résultats par commune et par bureau de vote ont également été publiés sur la plate-forme *data.gouv.fr* dès le 17 mars 2020 pour le premier tour et dès le 29 juin 2020 pour le second tour de ces élections. Les fichiers mis à disposition sur la plate-forme *data.gouv.fr* intègrent également les nuances politiques attribuées à chaque liste de candidats et peuvent être exploités par toute personne souhaitant les télécharger, de manière à procéder à une analyse consolidée des résultats à l'échelle nationale.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37645

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#), page 2739

Réponse publiée au JO le : [1er mars 2022](#), page 1333